



LE CIMETIERE

SAINT-PIERRE

D'AIX EN PROVENCE

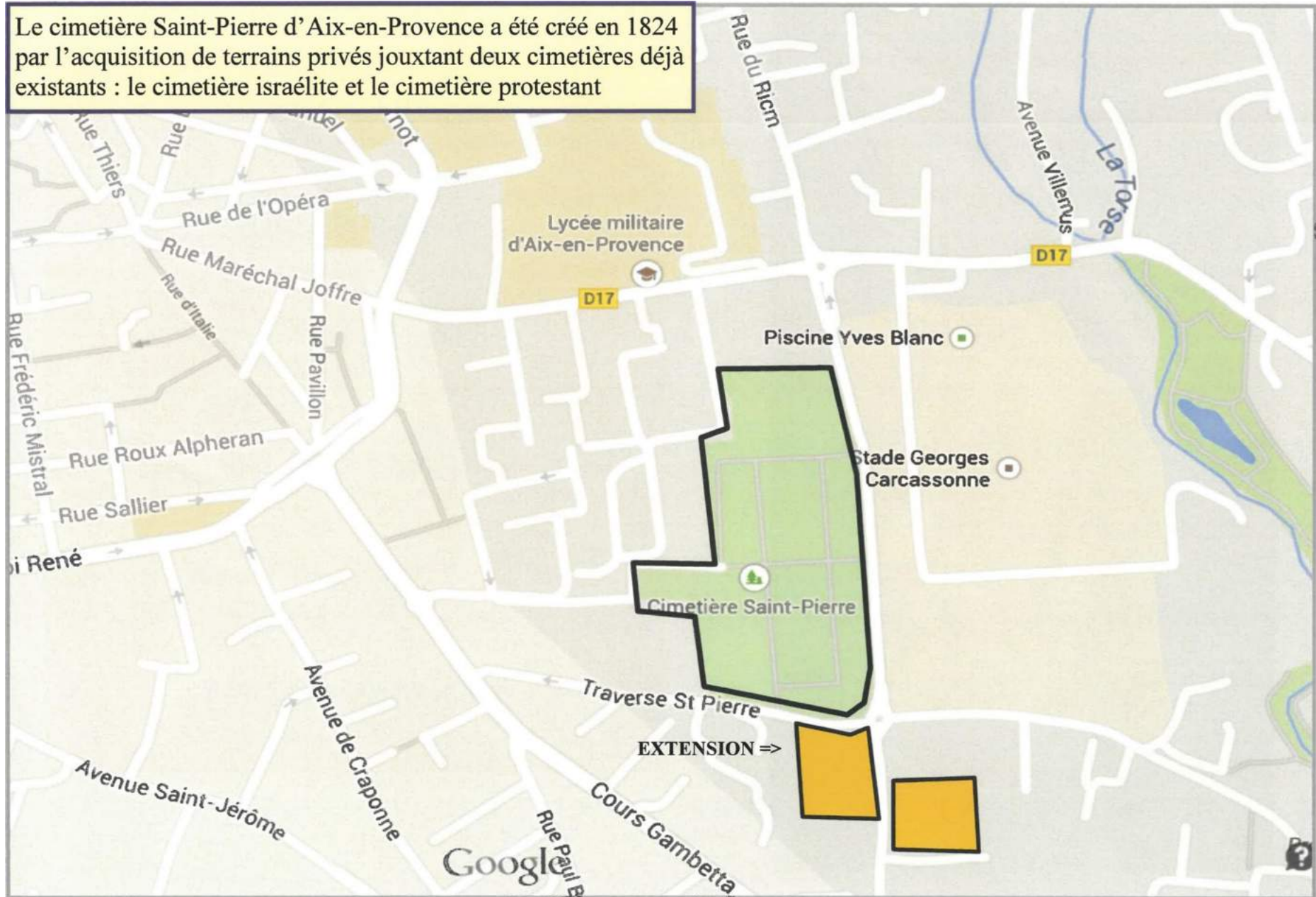
—

MUSEE VIVANT

DE LA

MEMOIRE AIXOISE

Le cimetière Saint-Pierre d'Aix-en-Provence a été créé en 1824 par l'acquisition de terrains privés jouxtant deux cimetières déjà existants : le cimetière israélite et le cimetière protestant



Pourquoi notre association intervient - elle pour sauvegarder le patrimoine aixois, les tombes remarquables et les ouvrages d'art se trouvant dans le cimetière Saint-Pierre à Aix en Provence ?

Depuis plusieurs années mais encore récemment de nombreux Aixois et autres associations ont contacté notre CIQ pour manifester une inquiétude grandissante en ce qui concerne la démolition possible d'une grande partie des tombes non entretenues de ce cimetière situé dans notre secteur.

Notre association ne désire pas se positionner dans une posture rigide au sujet de la préservation de ce patrimoine. Il attend cependant de la municipalité des explications franches sur ses projets et une réelle concertation que nous souhaitons rapide et constructive. En effet il existe des solutions.

Seuls doivent prévaloir le bon sens et des propositions raisonnables qu'une réglementation mal comprise ou appliquée aveuglement ne doit étouffer. Evitons à tout prix le gâchis !

Abstenons-nous d'actes irréversibles alors que la modération pourrait nous éviter l'ornière des malentendus.

Ce fascicule n'a pour objectif que de sensibiliser les autorités et les aixois à la richesse du patrimoine menacé du cimetière Saint Pierre. A la lecture et face aux photos, il paraît difficile à chacun de rester insensible aux inquiétudes et aux réflexions exprimées par notre CIQ.

Faisons preuve ensemble d'imagination pour améliorer l'état de ce lieu paisible proche du centre-ville et qui pourrait s'inscrire utilement dans le circuit culturel et touristique de notre ville.

Michel Kapferer - Président du CIQ
Comité d'intérêts de Quartier CÉZANNE - VALLÉE de la TORSE

Avril 2015



AIX en 1848, 24 ans après la création du cimetière en 1824

SOMMAIRE

1. AVANT-PROPOS

2. HISTORIQUE

**LIEUX D'INHUMATION A AIX EN PROVENCE
L'HISTOIRE RÉCENTE
LE CIMETIÈRE SAINT-PIERRE**

3. QUALITÉS ET PARTICULARITÉS

4. PATRIMOINE FUNÉRAIRE ET ICONOGRAPHIE

**ARCHITECTURE
VITRAUX
ART
MOBILIERS
PERSONNALITÉS
MONUMENTS COMMÉMORATIFS**

5. SUGGESTIONS



1. AVANT-PROPOS

Avant de traiter sur le sujet du cimetière Saint-Pierre d'Aix-en-Provence, centre de nos préoccupations, nous pouvons nous poser la question de la relation ambiguë entre le monde des vivants et des morts. A l'heure actuelle, le thème de la mort est devenu un sujet tabou dans la société française métropolitaine. Autour de nous, tout porte sur le paraître, la mode, la beauté olympienne, celle des Dieux et des Déesses immortelles et cela martelé par le flux publicitaire ! La préoccupation se porte sur les régimes alimentaires et la chirurgie esthétique. Parler de la mort est à proscrire afin de ne pas traumatiser nos « concitoyens-consommateurs ». Nous vivons dans une société placide où l'être ne meurt pas et les guerres sont propres. Le seul moment de l'année où l'on ose traiter du sujet du trépas s'inscrit à la période de la Toussaint, dont on oublie parfois que la date du 2 novembre correspond à celle des Défunts et non à celle de la fête d'Halloween...

A contrario, s'intéresser au domaine funéraire peut paraître subversif du fait de l'assimilation réductrice entre les cimetières et les "gothiques". Cette vision noire du cimetière s'inspire des romans de Goethe et de Baudelaire voir à la fin du XIXe siècle avec le célèbre 'Dracula' de Bram Stoker. Les cimetières deviennent des espaces habités par le monde des esprits et des créatures ténébreuses. On n'évite ces lieux par craintes et superstitions. Cette rupture entre monde des vivants et celui des morts remonte bien au-delà du XIX siècle car nos Anciens craignaient le retour des morts empêchant la tranquillité des vivants. C'est pour une certaine raison que les Romains sectionnaient le pouce des défunts afin que ces derniers ne puissent se venger outre-tombe ou encore la pratique du 'bandage' des mains et des pieds comme l'illustre l'iconographie de saint Lazare, célèbre revenu d'entre les morts dont on avait pris soin de le ligoter avant sa dépose.

La mort est une affaire de société. Qu'on le veuille ou non, elle est présente. Nous naissons et à la fin, les fins dernières, nous quittons ce monde. Notre dernière demeure réside dans l'espace cimetériel.

Le cimetière en général, lieu de repos des âmes, soit de quiétude, mérite attention du fait de l'intérêt qu'il possède d'un point de vue sociétal aussi bien qu'historique, culturel, architectural et artistique. C'est ce que nous allons essayer de développer dans ce 'mémoire' au sujet du cimetière Saint-Pierre d'Aix-en-Provence, situé près de la rivière Torse et qui recèle un patrimoine funéraire très riche qu'il convient de protéger et valoriser.



Les cimetières aujourd'hui




En Europe occidentale, au XVIII^e siècle, les cimetières, alors installés au chevet des églises sont progressivement désaffectés. De nouveaux cimetières sont ouverts aux portes des villes ou des villages. Les épidémies de choléra et les mesures d'hygiène à leur encontre contribuent fortement à ce changement. D'autre part la progression des idées libérales renforcent ce mouvement. Des débats politiques ont lieu sur le droit des non-baptisés à être inhumés dans les cimetières publics. Progressivement le cimetière n'est plus administré par l'Église et le pouvoir religieux mais par l'autorité municipale. Tel est le cas en France aux environs de 1770 où, sur les instances de la Faculté, les autorités décident de déplacer les cimetières à l'extérieur des villes pour les soustraire à la putréfaction, de les entourer de murs, d'interdire le creusage de puits à proximité pour des raisons de salubrité publique et lorsque le système des concessions voit le jour. Une ordonnance royale du 10 mars 1776 interdit d'inhumer dans les églises ; elle prévoit que les cimetières devenus insuffisants soient agrandis et que ceux placés dans l'enceinte des habitations soient portés, autant que les circonstances le permettent en dehors de l'enceinte des villes. Cette ordonnance qui supprime le choix du lieu de sépulture dans une église en imposant le cimetière ne fait qu'accélérer une évolution en cours : de lieu de vie placé au centre de la communauté des vivants, le cimetière devient un lieu de prière et de visite aux morts.

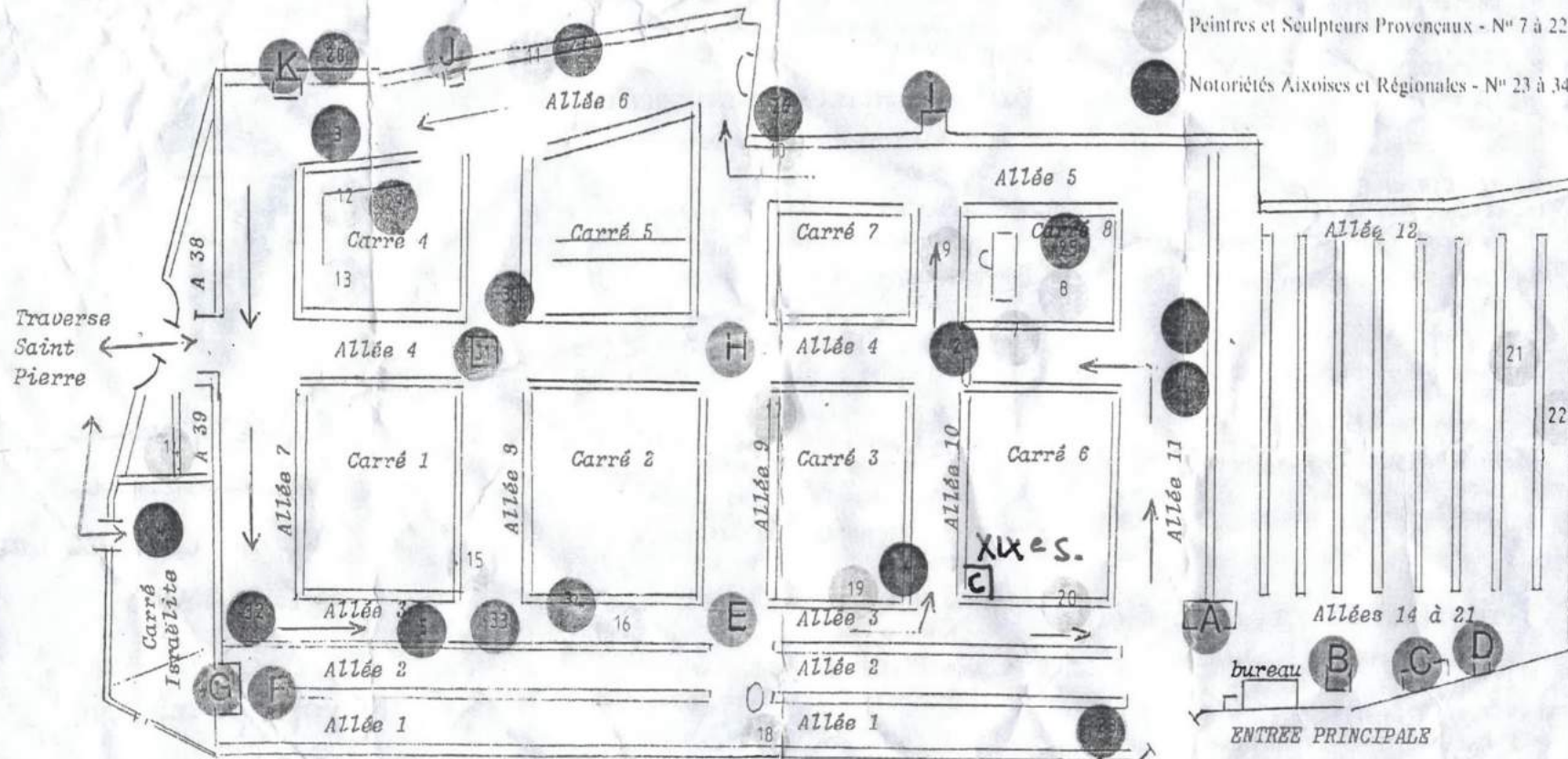
La Révolution transfère la propriété des cimetières à la commune. Dans le cadre du Concordat de 1801, le décret du 23 Prairial an XII (1804) sur les sépultures et les lieux qui leur sont consacrés, confie aux fabriques et consistoires (établissements publics du Culte), le monopole des fournitures et services funéraires. La loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles permet à chaque personne d'exprimer son choix quant au mode de sa sépulture et aux conditions de ses funérailles. La loi du 28 décembre 1904 retire aux fabriques et consistoires et donne aux communes le monopole de l'organisation des funérailles (dans le cadre de la séparation de l'Église et de l'État). Les municipalités passent alors souvent des contrats avec des entreprises de pompes funèbres, d'où une standardisation de la pierre tombale et du caveau funéraire proposés dans des « catalogues », à l'exception des sépultures des morts les plus fortunés dont l'art funéraire peut prendre une originalité et une grande ampleur. La multiplication des crémations a rendu de plus en plus fréquents les murs funéraires à urnes ou les jardins du souvenir.

Dans les pays occidentaux, depuis le début du XIX^e siècle, les cimetières sont divisés en concessions cadastrées (organisation en divisions, carrés et rangées, ordonnancement caractéristique de la Révolution industrielle) auxquelles on accède par des allées. Chacune est louée ou vendue à une personne ou à une famille, qui peut y construire une tombe ou un caveau. Une concession dite « à perpétuité » pouvait être donnée ou vendue à une famille, mais la perpétuité devient rare en raison du manque de place dans et autour des villes. Certains cimetières donnent l'impression de reproduire la ville avec ses quartiers riches et ses quartiers pauvres. Dans certains pays, les familles dépensent des sommes considérables pour construire des tombes en forme de maisons, construites avec plus de soins que les vraies. Selon les cultures et les époques, les cimetières, comme les tombes d'ailleurs, sont plus ou moins monumentalisés et sacralisés. Le culte catholique est caractérisé par des tombes de pierre, imposantes et ornées de symboles parfois complexes. La fin du XX^e siècle en France et dans plusieurs pays européens a découragé l'expression de la nature dans les cimetières : pierres de marbre, caveaux de béton fabriqués artisanalement, puis industriellement sont alignés d'une manière monotone entre allées de schistes ou de graviers souvent chimiquement désherbées. Dans les pays de tradition catholique, le jour des Morts est la commémoration des fidèles défunts ; le 2 novembre. Ce jour-là ou la veille, la Toussaint, on dépose sur les tombes des fleurs naturelles.

CIMETIÈRE SAINT - PIERRE

LÉGENDE

-  Vers la tombe de Cézanne - N° 1 à 6
-  Peintres et Sculpteurs Provençaux - N° 7 à 22
-  Notoriétés Aixoises et Régionales - N° 23 à 34



MONUMENTS

- A - Mémorial National des Français d'Algérie et Rapatriés d'Outre-Mer
- B - Monument de Souvenir d'Indochine
- C - Monument aux Héros de la Résistance aux Martyrs de la Libération
- D - Monument à "Ceux de Verdun"
- E - Monument à la Mémoire des Aixois morts pour la Patrie

- F - Monument à la Mémoire des Soldats d'Afrique
- G - Monument du Souvenir Français
- H - Monument des Prêtres
- I - Chapelle des Oblats
- J - Monument dédié à la Gendarmerie
- K - Monument de l'Académie d'Aix

Étymologie: Du latin *coemeterium*, devenu *cimiterium* (Bas-Empire), issu du grec ancien *κοιμητήριον*, *koimêtêrion* « lieu pour dormir,

2.1. HISTORIQUE DES LIEUX D'INHUMATION A AIX EN PROVENCE

En premier lieu, nous abordons l'évolution des espaces d'inhumation à Aix depuis l'Antiquité et dans un second temps l'historique du cimetière Saint-Pierre.

La cité d'Aix-en-Provence fut fondée par le général Sextius Caius Calvinus en 122 avant JC. Nous connaissons d'après les éléments archéologiques l'implantation de quatre nécropoles autour de l'ancienne cité romaine :

◆ nécropole du secteur de la Seds (Ouest) ◆ nécropole du secteur de la Rotonde (Sud-Ouest) ◆ nécropole du secteur de la porte d'Italie (Sud-Est), implantée le long de la voie Aurélienne dont le mausolée était présent devant l'ancien palais comtale, aujourd'hui disparu.

◆ nécropole du secteur de l'Hôpital Saint-Jacques (Nord) par la suite, à l'époque chrétienne, la ville d'Aix se dote de nouveaux cimetières :

◆ cimetière Saint-Laurent et de Notre-Dame de la Seds (Ouest) ◆ cimetière de l'Hôpital Saint-Jacques (Nord).

2.2 HISTOIRE RÉCENTE

Jusqu'au 10 mars 1776, il était possible aux nobles ou à des particuliers de se faire enterrer dans les églises ou les chapelles. Mais une déclaration du roi Louis XVI interdit cette pratique. Ce qui signifiait que tous les défunts devaient être enterrés dorénavant dans le cimetière de la commune. Ceci, quelles que soient leurs origines sociales. Cette déclaration allait être complétée par un décret impérial du 12 juin 1804 et par une ordonnance du 6 décembre 1843.

Elles fixaient les modalités de création des cimetières qui devaient être :

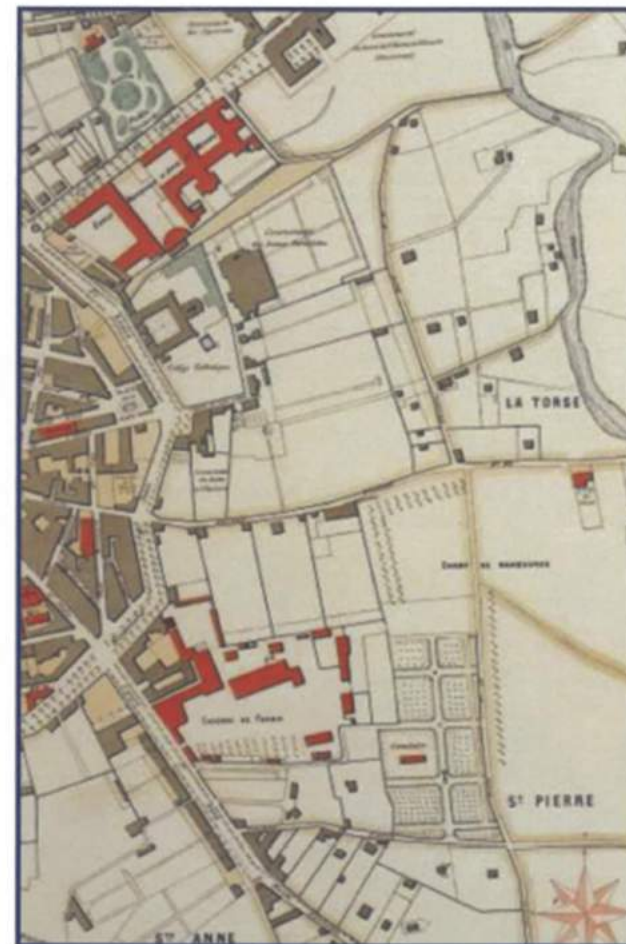
- 1/ situés hors de la ville,
- 2/ d'une superficie suffisante leur permettant de bien gérer l'expansion du nombre de tombes selon chaque ville,
- 3/ la profondeur des fosses et les dimensions des rangées arrêtées,
- 4/ la hauteur de la muraille de l'enclos devait être de 2 mètres au minimum,
- 5/ et en fonction de chaque culte, un espace sera délimité avec des murs ou des fossés,
- 6/ chaque espace ayant sa propre entrée, cette dernière modalité sera toutefois supprimée par la loi du 14 novembre 1881.

Il y a des explications évidentes à ces critères. Ainsi, la hauteur des murs s'expliquait par les tentatives de vols ou de détériorations des sépultures ou encore pour des raisons sanitaires concernant les corps des défunts.



← Plan de Makaire 1869

Les changements à Aix sont considérables. Les boulevards entourent entièrement la ville qui s'ouvre aux grandes routes qui rayonnent sur toute la Provence. L'Est de la ville est déjà fortement urbanisé tout au long du Cours Saint-Louis par l'apparition de l'École des Arts et Métiers et l'extension des établissements religieux qui s'établissent aussi sur le futur bd Carnot alors appelé bd de la Plate-Forme : un grand établissement fermé comme un cloître avec une chapelle abrite un internat pour les élèves du Petit Séminaire dont l'externat s'établit sur le bd dans le prolongement de l'École des Arts et Métiers. Une communauté de Sœurs Carmélites occupe une partie du sommet aplani du Galet Cantant (coq chantant, traverse aujourd'hui située entre le lycée militaire et les Arts et métiers) tandis qu'un couvent des Sœurs de l'Espérance s'établit face à la Plate-Forme. Quelques petites bâtisses le long du « Chemin de la Torse et du Tholonet » qui prolongent la rue du Louvre qui descend vers la Place des Carmélites, future Place Forbin. Les terrains qui seront bientôt occupés par le casernement Miollis constituent une grande parcelle aménagée dans le sens de la pente et en terrasses. L'académie royale d'équitation, signe des temps, a fait place à une « Œuvre de la Jeunesse, » peut-être un patronage car la présence religieuse s'avère très forte sur le Galet Cantant. Le grand Jeu de Mail disparaît presque puisqu'il n'en reste qu'un Jeu de boules.



Carte de Guichard 1889 →

Le secteur Est d'Aix en Provence au XIX siècle

La ville se développe très vite vers l'ouest (terrains plats et arrivée du chemin de fer, d'où industrialisation). Elle s'étend beaucoup moins à l'Est. Les travaux ont commencé en 1888 à Miollis (grande parcelle vierge sur le plan.) La caserne d'Italie, fortement étendue devient la Caserne de Forbin. Des petites constructions mitent la campagne des deux cotés de la Torse, on n'en compte pas plus de sept, côté sud du chemin du Tholonet, sur de très grandes parcelles. L'indication la plus intéressante est celle d'un grand champ de manœuvre qui semble déjà associé à une importante emprise militaire.

Le cimetière Saint Pierre est déjà bien structuré avec son unique et principale entrée par l'actuelle traverse Saint Pierre. Enfin, sur la route d'Italie, à cette époque devenue Cours Sainte-Anne, (aujourd'hui cours Gambetta) l'urbanisation en ligne est déjà bien marquée .

2.3 LE CIMETIERE SAINT PIERRE

Avant la création du cimetière Saint-Pierre, il y avait au XVIIIe siècle en dehors des murailles deux enclos:

- Le premier se trouvait au Nord près de l'actuelle Tourre-Luque qui existe encore et s'étendait tout au long des fortifications (bd Jean Jaurès actuel) près des thermes et bassins des eaux thermales. Il concernait les paroisses de Saint-Sauveur, Saint-Jérôme et Saint-Jean du Faubourg.
- Le second était à côté des paroisses de Saint-Jean et de la Madeleine et il portait le nom de cette dernière. (Sur le terrain du centre des Congrès Carnot)

A cette époque alors qu'Aix comptait seulement 23 000 habitants les autorités signifièrent que les cimetières ne répondaient plus aux besoins car trop petits. Il est alors question de transfert pour un autre endroit sur la route d'Avignon qui se heurte à l'opposition de propriétaires riverains. Finalement en 1824, la mairie acquiert au sud-est des remparts de la ville des terrains privés jouxtant deux cimetières déjà existants : le cimetière israélite et le cimetière protestant.

En 1837 eut lieu la translation des corps et monuments funéraires des cimetières entourant les églises de la ville ancienne, ce qui explique l'ancienneté de certains tombeaux, bien antérieurs à la création du cimetière. Ce cimetière s'est agrandi en 1871, 1894, 1917 et 1925 aux dépens du champ de manœuvres utilisé par les troupes militaires à l'entraînement. Seule la caserne d'Italie, caserne Forbin par la suite, existait à cette époque. Elle fut aussi appelée caserne royale ou nationale suivant le type de gouvernement. Avant sur ce site, se trouvait l'Académie Royale d'Equitation. Plus au sud existait le monastère des Augustins Réformés aussi appelé Saint-Pierre, jusqu'à la Révolution. Ainsi, fut donné le nom à la traverse St-Pierre et au cimetière d'aujourd'hui.

Une autre caserne nommée Rostolan sera construite sur l'actuel boulevard des Poilus en 1893, au nord, proche du cimetière, qui prendra 10 ans plus tard le nom définitif de Miollis .

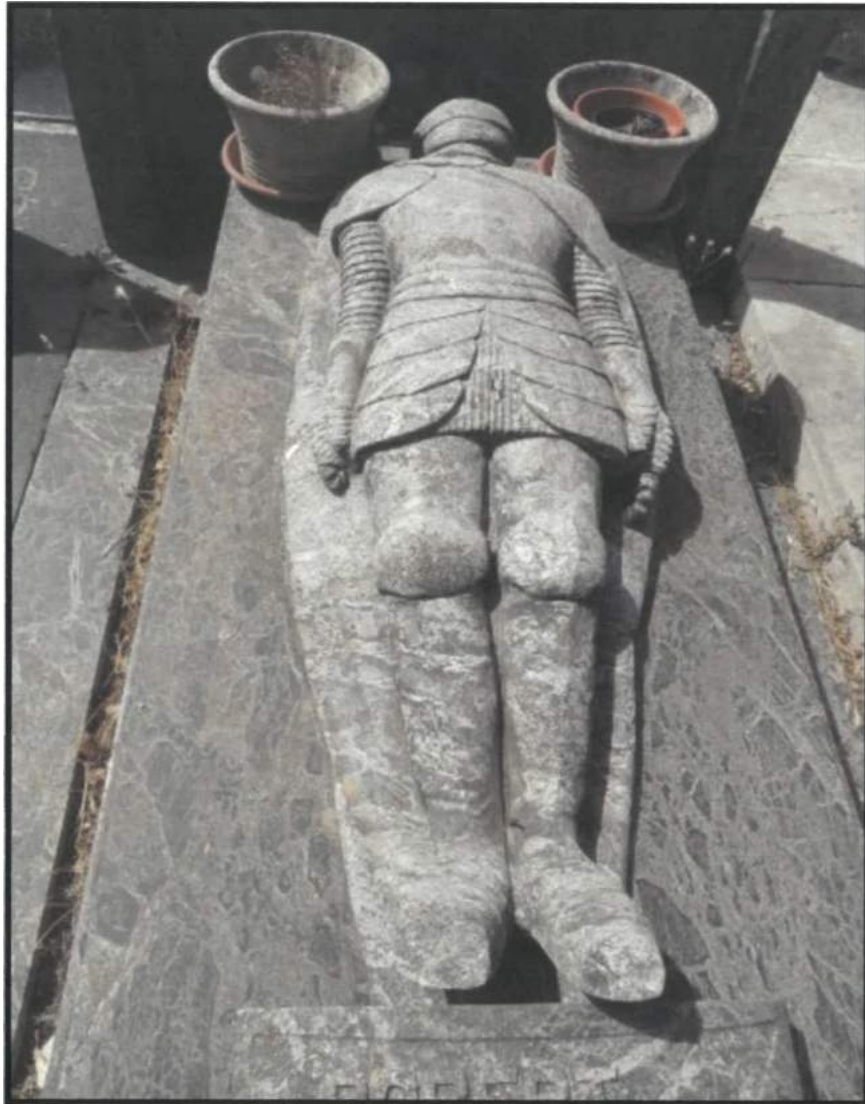
L'époque de 1834 à 1870 est une période terne pour ce cimetière. Il y est décrit comme austère et repoussant par les habitants des alentours et il n'est uniquement accessible que par la traverse Saint-Pierre. L'entrée par le chemin vicinal 56, qui deviendra l'avenue des déportés de la résistance aixoise, ne se fera qu'à la fin du XIXe siècle. Le cimetière sera pourvu d'un gardien et ouvert au public dès son ouverture. A noter qu' au commencement du XXe siècle, de nouveaux terrains avoisinants sont achetés du fait que le nombre de concessions perpétuelles augmente sans cesse. Plan page 2

1836: 24 660 habitants	1901: 29 418 habitants	1931: 38 332 habitants	1962: 67 943 habitants•,
1982: 121 327 habitants	1999: 133 018 habitants	2010: 141 438 habitants	

Aussi, en 1950 faudra-t-il créer une annexe au cimetière Saint Pierre à proximité et au Sud de l'avenue des déportés puis en 1960 se reporter au cimetière des Milles et à celui de Puyricard en 1980.

A noter que la superficie actuelle du cimetière est de 7 hectares et qu'il possède 7400 tombes.

*La qualité des défunts reflète la composition sociale
De la ville*



3 QUALITÉS ET PARTICULARITÉS

Chaque cimetière possède ses spécificités. Celui d'Aix-en-Provence se veut le miroir de l'Histoire la ville.

Comme nous le constatons sur les plans, les concessions perpétuelles furent d'abord disposées le long des murs du cimetière. Puis, elles allaient former les bordures des carrés.

Ces concessions furent acquises pour trois quarts par des familles de noblesse de sang ou de robe, suivaient ensuite la bourgeoisie et les artisans. (A voir pour cette noblesse de sang, un beau gisant de chevalier près de l'entrée principale du cimetière)

Ces derniers vont prendre au fil du temps de l'ampleur par rapport aux premiers. La noblesse de robe, quant à elle, aura son apogée vers 1900 puis, décroîtra par la suite pour ne représenter à peine que 10 % .

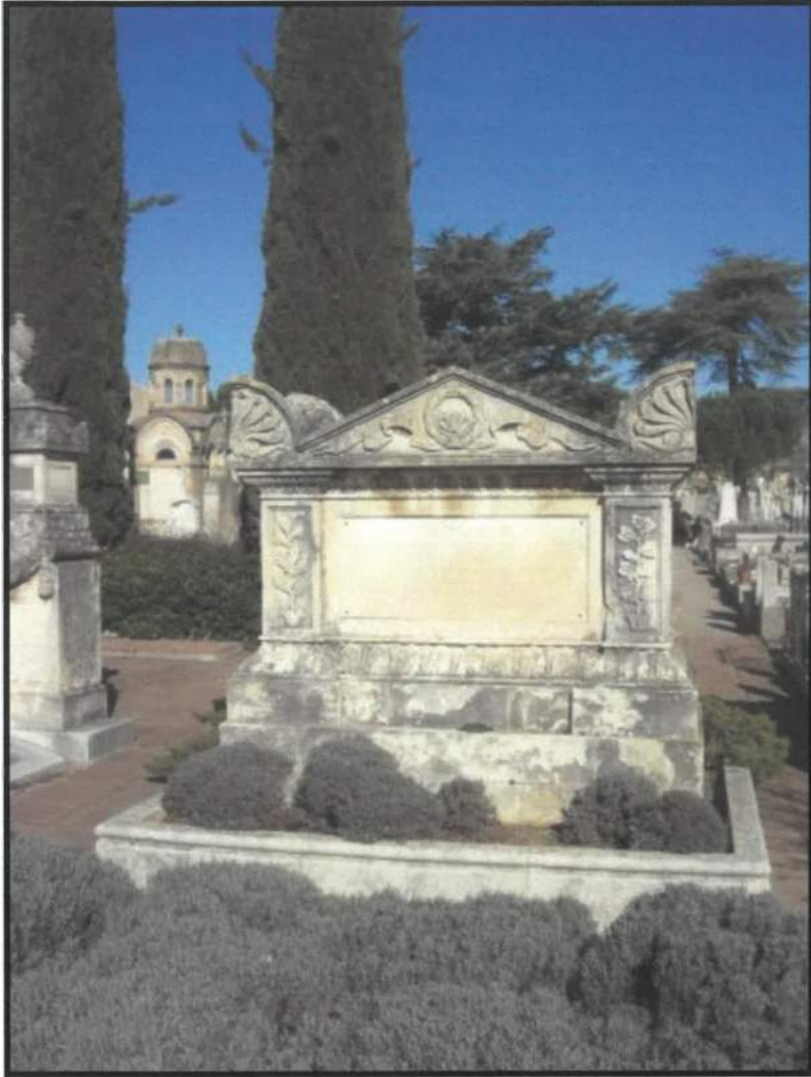
A noter aussi, qu'à cette époque, des familles liées par le mariage avaient souvent des tombes voisines.

La qualité des défunts reflète la composition sociale de la ville, ses caractéristiques et son évolution. Aix-en-Provence ex-capitale de la Provence, est devenue sous-préfecture en 1800 mais reste primordiale dans son rôle d'archidiocèse (Aix-Arles et Embrun) et universitaire (Faculté de Droit et de Théologie puis en 1846, de Lettres sise rue Gaston de Saporta).

De même, la magistrature est bien représentée avec la Cour d'Appel et le Palais de Justice.

Un autre critère à prendre en compte est l'eau avec le thermalisme mais aussi, l'alimentation d'Aix en eau potable. C'est le père d'Emile Zola, François (1795-1847) qui se distingua avec la construction du barrage du Tholonet aussi appelé plus tard, barrage Zola.

A noter aussi la présence de l'Armée à Aix qui fut une ville de garnison. Ainsi, Sextius Alexandre de Miollis (1759-1828) se distingua lors la guerre d'indépendance américaine puis, fut un remarquable gouverneur de place militaire. Son tombeau est plein d'intérêt avec la symbolique militaire qui le décore. En son souvenir, la nouvelle caserne construite à proximité en 1893 porte son nom et a hébergé l'école d'officiers de Saint Cyr et de Saint Maixent pendant la guerre de 1940, puis devint en 1947 l'école et le Lycée Militaire que nous connaissons aujourd'hui.



La tombe de Sextius Alexandre de Miollis, dignitaire du Premier Empire né à Aix, occupe une position stratégique au centre du cimetière.

L'architecture de certaines tombes est intéressante, ci-dessus une en faux gothique, imitation rondins et en ciment!

A noter de nombreux autres monuments dont ceux de la famille Louis Gautier qui fait penser à une petite basilique orthodoxe (page 17) =>

jusqu'à celle du sculpteur Jean Amado qui comporte une œuvre originale, sorte de gros galet dans lequel apparaît une croix,

<=

Enfin, caractéristique sans doute la plus connue, est l'importance de l'identité aixoise et provençale à travers ses artistes peintres et ses sculpteurs.

Principalement, dans la période 1830-1930 :

- Paul Cézanne (1839-1906) et près de lui :
- John Rewald (1912-1994) un des protecteurs de l'œuvre de Cézanne mais aussi
- Constantin (1756-1844),
- Niollon (1849-1927),
- Empaire (1829-1898),
- Ravaisou (1865-1925),
- Germain (1874-1939).

Pour les sculpteurs:

- Pontier (1842-1926),
- Solari (1840-1906) ou
- Ferrat (1830-1882).

La musique est également bien représentée avec :

- Darius Milhaud (1892-1974),
- Richelme (1804-1845) ou
- Tavan (1848-1929).

Sans oublier l'important mouvement Provençal Félibre avec :

- Vidal (1832-1911) ou
- Marcel Provence (1893-1951).

Nous trouvons la tombe d'écrivains comme :

- Roux-Alpheran (1776-1858) avec son célèbre ouvrage "Les rues d'Aix".

A remarquer aussi le prêtre

Henri Brémond, académicien (1865-1933).

Enfin, il y eut parmi les Hommes politiques

Victor Leydet (1845-1908) qui eût un rôle politique important comme sénateur et vice-président du Sénat. La municipalité rendit hommage à ces

- hommes en nommant des rues à leurs noms. Et, pour Victor Leydet, par exemple, en lui érigeant un beau monument sur la place Jeanne d'Arc.



De grandes variétés architecturales parmi les chapelles.

Ici, l'influence bysantine



Restaurer en faisant apparaître certaines particularités comme les sépultures en rocaïlle qui sont uniques en Provence.



4 PATRIMOINE FUNERAIRE

Revenons à l'évolution des sépultures avec la place particulière des chapelles funéraires

Celles-ci sont des oratoires privés, et des lieux de culte et de dévotion destinées au recueillement des familles des défunts mais aussi, à informer sur les origines de ces familles.

C'est un environnement de couronnes, des prie-Dieu, des croix, des bougeoirs, un autel -souvent en marbre- et des vitraux décorés des blasons des familles ou encore de motifs religieux et quelques fois, des chapelets. Aussi, elles ne peuvent qu'inviter au respect de la mémoire des personnes.

De même, des inscriptions ou épitaphes définissent le message ou le souvenir que la famille veut transmettre à celles et, ceux qui regardent la chapelle du défunt. Ça et là nous trouvons des remerciements, dans des épitaphes plus ou moins conventionnelles, regrets exprimés par des proches de la famille, des relations de travail ou de la corporation du défunt.

Ces chapelles sont importantes pour la ville car elles expriment son Histoire avec force de détails, ce que d'autres types de sépultures ne peuvent pas montrer.

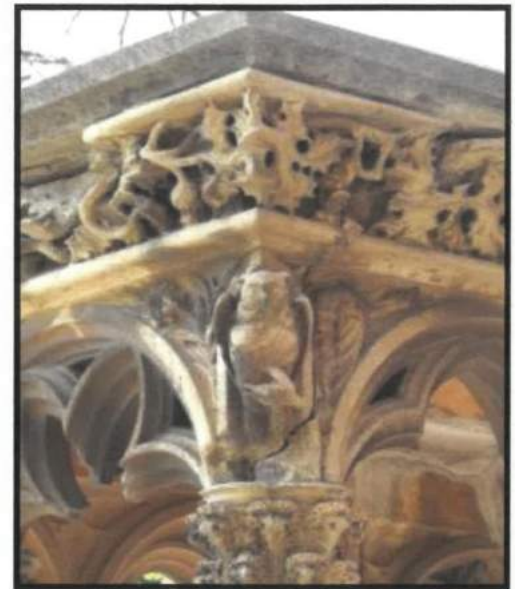
Les constructions conçues principalement au XIXe et jusqu'au milieu du XXe siècle nous lèguent des petits chefs-d'œuvre de l'architecture vernaculaire locale avec des chapelles dites en rocailles.

Ces édifices font partie de l'identité aixoise, faits d'assemblages de cailloux, de rochers ou de meulières cuites. Ce sont ces chapelles en forme de grottes qui donnent de l'originalité à la sépulture quand, elles ne présentent pas aussi de petits détails décoratifs typiques comme des animaux. Voir page 29

C'est bien un aspect de la Provence et sa nature méditerranéenne que les ouvriers rocailleurs ont voulu offrir aux yeux des visiteurs.

D'autre part bien des sépultures présentent des définitions différentes selon la statuaire employée ou les objets utilisés; par exemple les vierges ou les anges. Chacune a une signification bien précise et offre aussi une beauté visuelle indéniable.

L'évolution de la technique avance et à partir de la fin du XIXe siècle des photographies, sous forme de médaillons, sont apposées sur les tombes et permettent d'identifier plus aisément le défunt.



Suite ...PATRIMOINE FUNERAIRE

Les allées et les cyprès procurent un paysage naturel et permettent de délimiter les carrés. A la croisée de ces carrés se situent souvent des monuments commémoratifs, voire des monuments collectifs ou les deux à la fois.

Ces édifices nous remémorent les grandes dates de l'histoire de la France auxquelles des habitants de notre commune ont laissé leur vie.

Il s'agit des deux Guerres Mondiales et aussi de divers théâtres d'opérations. Le long du mur Est, en partie nord, donc à droite en entrant par l'entrée principale:

- Un mémorial de vastes dimensions aux "Héros de la Résistance et aux martyrs de la Libération" aixois • Un mémorial aux soldats indochinois morts pour la France en 1914-1918 et 1939-1945, avec inscriptions en français, chinois et vietnamien
- Un mémorial dédié en 1956 par "Ceux de Verdun" au souvenir de la bataille de Verdun
- Un mémorial contenant de la terre de Douaumont
- Un mémorial aux morts des guerres d'Afrique du Nord et des Territoires d'Outre-Mer (AFN-TOE), couvrant notamment les conflits l'Indochine et d'Algérie, et en mémoire des veuves et orphelins de ces conflits

Ils nous rappellent aussi les origines de ceux qui sont enterrés au cimetière St-Pierre. Comme des populations qui venaient d'Algérie.

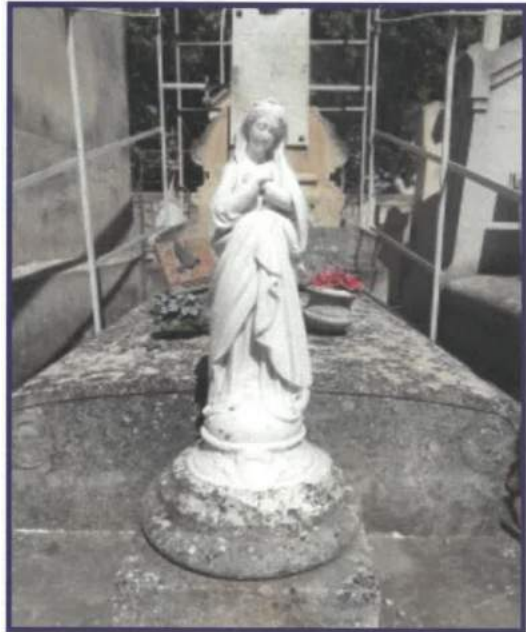
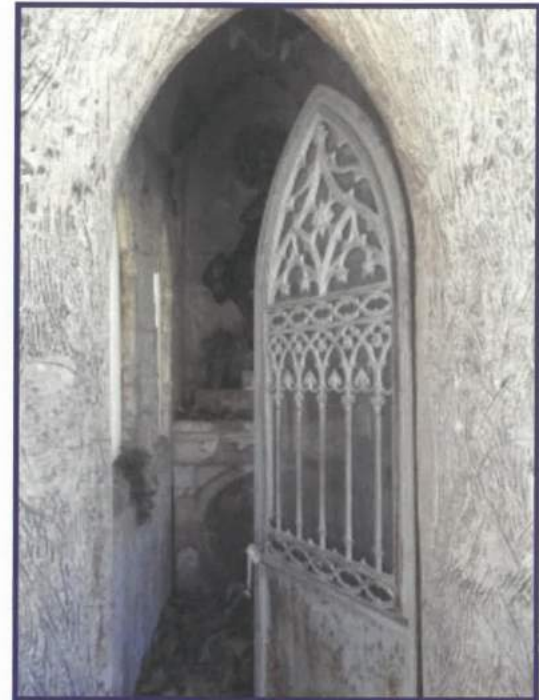
A remarquer aussi les spécificités en fonction du métier exercé : une ancre de marine, un chevalet avec des pinceaux etc...

Ou d'ordre initiatique, telle la Franc — Maçonnerie. Voir page 23 une tombe ornée d'attribut franc-maçonnique.

En ce qui concerne les monuments collectifs, nous trouvons par exemple, ceux de prêtres ou de congrégations religieuses comme les Oblats de Marie Immaculée (OMI) . Nous découvrons le blason de Monseigneur de Mazenod qui fut canonisé par le Pape Jean-Paul 11 en 1995.

La plupart de ces monuments funéraires sont tout simplement splendides.







Pour remédier à cette situation d'abandon et permettre un réaménagement du cimetière, une procédure de reprise des concessions a été initiée par la municipalité fin 2009, elle prévoit que "les concessions visées par la reprise doivent avoir au moins trente ans d'existence et n'avoir enregistré aucune inhumation au cours des dix dernières années" précise le rapport du conseil municipal du 16 décembre 2009. Le CIQ souhaiterait que ces chapelles soient restaurées et non pas détruites.

5. SUGGESTIONS

Il serait souhaitable que la Mairie prenne l'initiative de faire restaurer ces chapelles abandonnées qui appartiennent directement à l'histoire et à l'identité de la ville d'Aix.

La municipalité pourrait transmettre ces concessions à des personnes qui s'engageraient à exécuter ces travaux.

Il est possible de faire connaître ce cimetière au grand public et aux touristes. Des guides se chargeraient d'organiser des visites en traitant l'histoire de notre ville au travers des personnages connus qui reposent en ce lieu.

Restaurer, repérer, expliquer, toutes les particularités, entre autres les sépultures en rocaïlle qui sont uniques en Provence.

Cela permettrait aussi d'expliquer la beauté de l'art et les techniques artisanales funéraires.

Mais aussi, certaines évolutions ; par exemple, que les chapelles funéraires étaient néogothiques pour les nobles et néoclassiques pour les bourgeois ou encore que les matériaux des tombes qui étaient à l'origine en mélasse puis furent remplacées par la suite en pierre froide de Cassis.

Autre suggestion pour sauver les chapelles funéraires: les reconvertir en columbariums, pratique courante dans de nombreux cimetières de France. En effet sur 10 m² on loge 4 à 6 cercueils, contre 200 urnes.







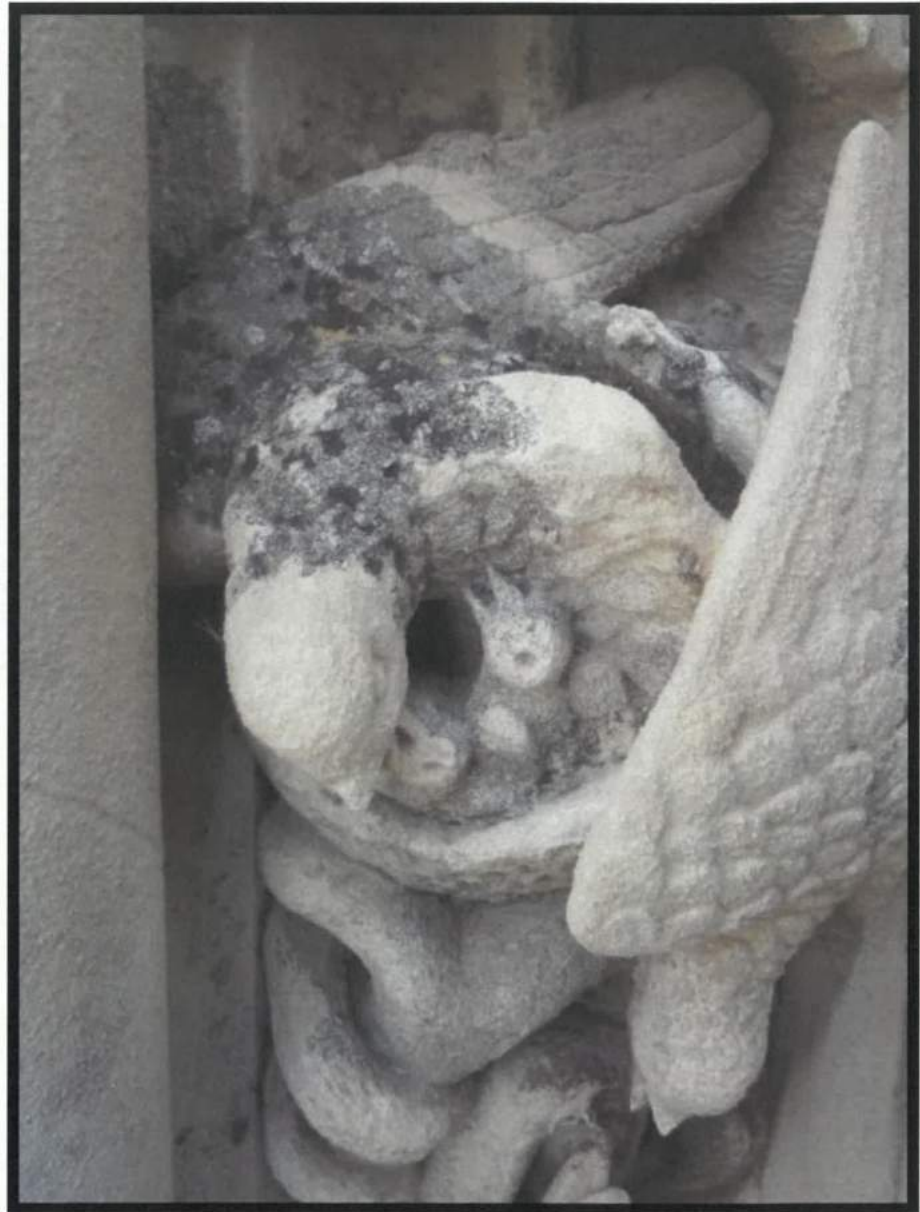
UN PATRIMOINE REMARQUABLE
QUI NE PEUT PAS NOUS
LAISSER INSENSIBLE





LE TRAVAIL DE LA PIERRE
AUJOUR'D'HUI DISPARU





Faisons preuve ensemble d'imagination pour améliorer l'état de ce lieu paisible proche du centre-ville et qui pourrait s'inscrire utilement dans le circuit culturel et touristique de notre ville.



Remerciements à M. Thomas Metzger et M. Alban Montat dont certains textes explicatifs ont été repris dans ce fascicule. Nous leur devons aussi en grande partie la richesse iconographique.

Responsable de la publication du fascicule imprimé en 2015: Michel Kapferer.

